

MONTRÉAL, le 10 juin /CNW Telbec/ - La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) trouve carrément odieux les vellétés du ministre Sam Hamad de retirer l'allocation pour contraintes temporaires à certains prestataires de l'aide sociale : les mères monoparentales et les couples ayant des enfants de moins de 5 ans ainsi que les bénéficiaires qui ont entre 55 et 60 ans. L'ironie est d'autant plus grande qu'il y a tout juste quelques jours, le même ministre annonçait dans son tout nouveau plan de lutte à la pauvreté une exemption de 100 \$ par enfant des pensions alimentaires pour enfants à l'aide sociale et aux prêts et bourses. Or, c'est ce qui s'appelle un cadeau empoisonné !

L'objectif de ces coupures serait de favoriser la participation des personnes visées aux mesures d'insertion en emploi. Or, comment peut-on penser que c'est en appauvrissant encore davantage les personnes qu'on pourra faciliter leur insertion ! Au contraire, l'expérience a prouvé exactement le contraire en ce qui concerne les mères monoparentales. En effet, suite à une amélioration significative du revenu des mères monoparentales, grâce notamment à la mise en place du Soutien aux enfants, il s'agit du groupe qui, en proportion, a le plus cessé d'avoir besoin d'une aide de dernier recours. C'est d'ailleurs ce que le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale faisait valoir en page 13 de son Avis de 2009 qui portait sur l'amélioration des revenus des personnes et des familles.

Ces nouvelles coupures à l'aide sociale permettraient au gouvernement de réaliser des économies de 60 millions de dollars par année. Belle façon de lutter contre la pauvreté que d'appauvrir les personnes les plus pauvres de la société ! Il semble que le conseil des ministre opposerait une certaine résistance à la proposition de M. Hamad d'aller de l'avant avec ces coupures et que ce dernier serait en train de préparer sa retraite... Souhaitons fortement que les collègues du ministre de la Solidarité sociale réussissent à le convaincre de laisser

une marque plus positive que celle qu'il a présentement en tête !

**Renseignements:** Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ, téléphone: (514) 729-6666, cellulaire: (514) 710-6661